

III

(Informations)

COMMISSION

Serveur pour l'agence de presse

(94/C 193/09)

1. Commission européenne, DI/SLF, M. G. Gascard, IMCO 5/1, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles.
2. a) Appel d'offres ouvert; référence DI 94/06.
 - b) Contrat-cadre triennal pour l'achat de logiciels, du matériel correspondant et des services connexes.
3. a) Luxembourg et éventuellement Bruxelles.
 - b) Serveur pour l'agence de presse du service du porte-parole de la Commission.
 - c)
4. Début de l'installation: 3/1994.
5. a) Uniquement par lettre ou télécopieur: Commission européenne, DI/SLF, M. C. Begley, IMCO 5/4, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles, télécopieur (32-2) 295 77 02.
 - b) Date limite de demande de documents: 23. 8. 1994.
 - c)
6. a) Date limite de dépôt des soumissions: 29. 8. 1994.
 - b) Voir au point 5. a).
 - c) Une de neuf langues officielles de l'Union européenne.
7. a), b)
8. 5 % suivant le contrat-cadre joint au cahier des charges.
9. Suivant le contrat-cadre joint au cahier des charges.
10. Les fournisseurs peuvent présenter une offre commune. En cas de sélection, la Commission pourra exiger qu'ils constituent une association ayant une forme juridique conforme à la législation nationale ou européenne, préalablement à la signature de tout contrat.
11. Critères de sélection qualitative:
 - 11.1. Seront exclus du marché les soumissionnaires qui ne présentent pas les documents suivants (articles 20 et 21 de la directive 93/36/CEE du Conseil):
 - extrait d'inscription au tableau professionnel, conformément à la législation de l'État membre où le fournisseur est établi,
 - attestation de l'organisme de sécurité sociale certifiant que le fournisseur a rempli ses obligations en matière de paiement des cotisations de sécurité sociale,
 - attestation certifiant que le fournisseur a rempli ses obligations en matière de paiement des taxes et impôts, conformément aux dispositions légales du pays où il est établi.
 - 11.2. Évaluation de la capacité financière et économique fondée:
 - sur une description succincte de l'activité économique du fournisseur relative aux fournitures faisant l'objet du présent marché,
 - sur les bilans et les comptes de résultats des trois derniers exercices, lorsque la publication des bilans est prescrite par la législation du pays où le fournisseur est établi,
 - sur la situation comptable intérimaire à la fin du trimestre précédant la publication du présent avis de marché,
 - sur le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux fournitures faisant l'objet du présent marché réalisé par le fournisseur au cours des trois derniers exercices.
 - 11.3. Évaluation de la capacité technique fondée:
 - sur les références aux services similaires fournis au cours des trois dernières années,
 - sur une déclaration indiquant l'effectif annuel moyen et l'importance du personnel de direction au cours des trois dernières années,
 - sur une déclaration indiquant l'équipement dont le soumissionnaire dispose à des fins de développement et de démonstration,
 - sur une indication de la part de marché que le soumissionnaire entend éventuellement sous-traiter,
 - sur les qualifications du sous-traitant.
 - 11.4. En cas de groupements, ces renseignements devront être fournis pour chaque fournisseur faisant partie du groupement. Il en va de même si le soumis-

- sionnaire souhaite faire valoir la garantie d'une autre société pour son offre.
- 11.5. La Commission se réserve le droit d'utiliser tout autre renseignement provenant de sources publiques ou spécialisées.
12. 9 mois.
13. Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse. Les critères d'évaluation seront précisés dans le cahier des charges.
- 14., 15., 16.
17. 11. 7. 1994.
18. 11. 7. 1994.

Machine d'imprimerie — assembleuse

Procédure ouverte

(94/C 193/10)

1. **Pouvoir adjudicateur:** Commission européenne, direction générale du personnel et de l'administration, IX. 50, unité «Politique immobilière - Options et contrats», JMO B1/12, rue Alcide de Gasperi, L-2920 Luxembourg.
Tél. (352) 43 01-331 17. Télécopieur (352) 43 01-321 09.
2. a) **Mode de passation:** Appel d'offres ouvert.
b) **Forme du marché:** Lot unique.
3. a) **Lieu de livraison:** Luxembourg.
b) **Objet du marché, numéro CPA:** Machine d'imprimerie: assembleuse du type vertical ouvert, CPA: 29.56.1.
c) **Division en lots:** Non.
- 4.
5. a) **Demande de documents:** Voir au point 1 ci-dessus; les demandes doivent être adressées par écrit et mentionner le numéro de référence 23/94/IX.PIM.
b) **Date limite de la demande:** 12. 8. 1994.
c) **Paiement:** Gratuit.
6. a) **Date limite de réception des offres:** 30. 8. 1994.
b) **Adresse:** Voir au point 1 ci-dessus.
c) **Langue(s):** Une des neuf langues officielles de l'Union européenne.
7. a) **Personnes admises à l'ouverture des offres:** Huis clos.
b)
- 8.
9. **Modalités de financement et de paiement:** Paiement en écus dans un délai de 60 jours à partir de la réception par la Commission de la facture définitive libellée en écus.
- 10.
11. **Conditions minimales:**
 1. Évaluation de la capacité financière et économique sur base d'une brève description de l'activité économique du fournisseur relative à la fourniture faisant l'objet du présent marché.
 2. Évaluation de la capacité technique sur base de:
 - tous les renseignements sur les caractéristiques techniques de l'équipement à fournir;
 - description du service après-vente (délai d'intervention, nombre de personnes par catégorie, etc.), fonctionnement de celui-ci;
 - liste des principales livraisons identiques effectuées pendant les trois dernières années, leurs montants, dates et destinataires publics ou privés.
12. **Délai de maintien des offres:** 6 mois à partir du 30. 8. 1994.
13. **Critères d'attribution:** Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères suivants:
 - le prix,
 - la valeur technique de l'équipement proposé,
 - le service après-vente,
 - la durée et l'extension de la garantie.
- 14., 15.
16. **Date de publication de la pré-information:** Non publié.
17. **Date de l'envoi de l'avis:** 11. 7. 1994.
18. **Date de réception de l'avis par l'OPOCE:** 11. 7. 1994.